



# OPTIMISER LE RENDEMENT ET LA QUALITÉ D'UNE LUZERNIÈRE DÈS L'IMPLANTATION

## UNE IMPLANTATION RÉUSSIE COMMENCE AVANT MÊME LES SEMIS :

- 1 Choisir une parcelle bien drainée et aérée.
- 2 Corriger le pH entre 6,6 et 7 pour un rendement optimal.
- 3 Contrôler les mauvaises herbes en pré-semis, particulièrement les vivaces (fig. 1), afin de limiter la compétition pour la durée de vie de la prairie.



Figure 1. Pissenlit dans une prairie de 2<sup>e</sup> année



- 4 Préparer le lit de semences pour une profondeur de semis et une levée uniformes, et pour limiter l'assèchement.

Après les travaux, le sol doit être :



**Ferme, nivelé et sans mottes.** Une empreinte de pied ne devrait pas s'enfoncer à plus de 9 mm (0,33 po).

- 5 Choisir des semences certifiées pour connaître le pourcentage de germination, limiter la contamination et s'assurer de semer les cultivars avec les traits désirés.
- 6 Inoculer les semences avec la bactérie rhizobium ou utiliser des semences pré-inoculées.

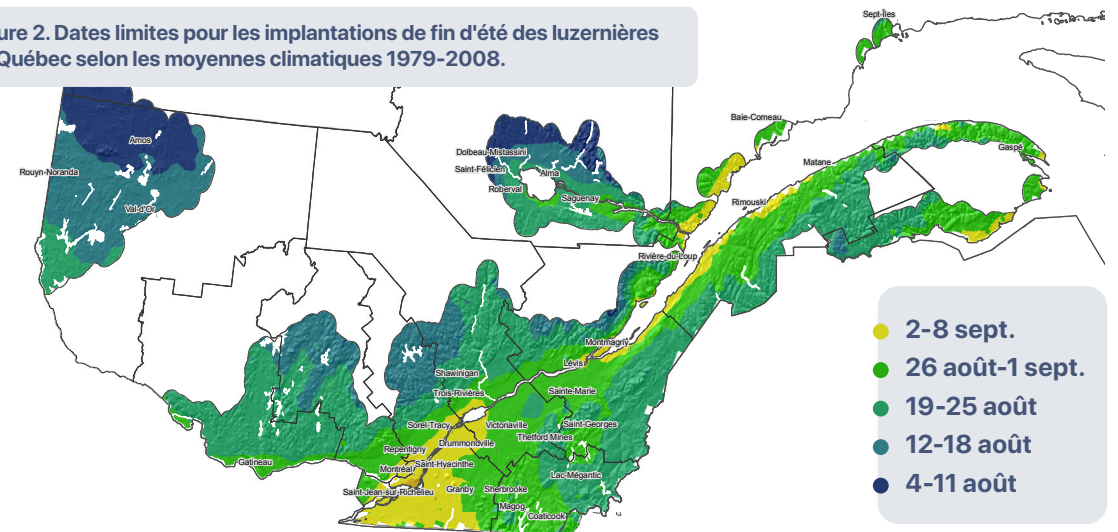
## QUELS SONT LES AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES D'IMPLANTER...

### 🌸 AU PRINTEMPS

### ☀️ À LA FIN DE L'ÉTÉ

	✓ Bonnes conditions d'humidité	✗ Semis en conditions sèches
	✓ Faible risque de gelées tardives	✗ Croissance parfois insuffisante de la luzerne (<6 semaines) avant 1 <sup>res</sup> gelées mortelles (fig. 2)
	✗ Risque de stress hydrique si semis tardif	✓ Stress hydrique diminué après la levée
	✗ Compétition accrue avec les mauvaises herbes	✓ Compétition limitée avec les mauvaises herbes (si contrôlées en pré-semis)

Figure 2. Dates limites pour les implantations de fin d'été des luzernières au Québec selon les moyennes climatiques 1979-2008.



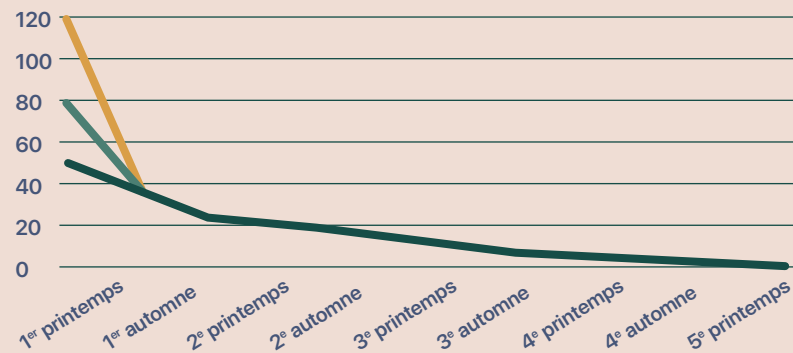
Le climat régional et l'ensemble des pratiques culturales doivent être considérés afin de choisir le bon moment pour l'implantation des luzernières.

## QUELLES ACTIONS PRENDRE AU SEMIS POUR OPTIMISER LE RENDEMENT DE MA LUZERNIÈRE?

### CIBLER UNE DOSE DE SEMIS OPTIMALE

- Si le nombre de semences par kg et le % de germination sont connus, ajustez la dose de semis pour implanter le nombre de plants visé (55-60 plants/pi<sup>2</sup>) – **semer plus fort n'a pas d'effet positif sur le nombre de plants par pi<sup>2</sup> dès le 1<sup>er</sup> automne (fig. 3).**

Figure 3. Évolution du nombre de plants par pi<sup>2</sup> en fonction de 3 doses de semis d'une luzernière. Adapté de Undersander, 2014



- Sinon, visez 13-16 kg/ha (luzerne pure) ou 6-9 kg/ha (en mélange).
- Si les conditions du sol et la gestion sont optimales, cette dose peut être diminuée jusqu'à 25 %.

Pensez à calibrer le semoir pour considérer les différences entre les espèces, les cultivars et les lots d'un même cultivar.



Desrosiers E.,  
Gauthier D.,  
2020



Pour plus d'information sur les pratiques favorisant l'implantation des prairies.

### AJUSTER LA PROFONDEUR DE SEMIS

- Pour la luzerne :

6-13 mm (0,25-0,5 po)

Sols loameux et argileux

13-19 mm (0,5-0,75 po)

Sols sableux

- Dans le cas d'un mélange dominé par la luzerne, on conserve ces profondeurs de semis et on ajuste la dose de semis des autres espèces lorsque la profondeur n'est pas optimale.

### FERTILISER SELON LES ANALYSES DE SOL, LES BESOINS DES CULTURES ET LA QUALITÉ VISÉE DU FOURRAGE

#### NE PAS NÉGLIGER :

- Le **phosphore**
- Le **potassium**  
Attention à la sur-fertilisation
- Le **bore**
- Le **soufre**

- Surveiller les symptômes de carences en **magnésium** (fig. 4) si les teneurs dans le sol sont près des seuils.



Figure 4. Chloroses internervaires associées à une carence en magnésium

Guide de référence en fertilisation, CRAAQ ▶▶▶



#### Crédits photographiques

© Agri Conseils Maska  
© Atlas agroclimatique du Québec, 2012

#### Auteure

Florence Pomerleau-Lacasse, agr., M.Sc.

#### Collaborateurs scientifiques au contenu

Ayitre Akpakouma, agr., M.Sc., MAPAQ  
Gilles Bélanger, D.Sc., chercheur honoraire AAC  
Maxime Leduc, agr., Ph.D., Mon Système Fourrager

Ce projet est financé par l'entremise du Programme Innov'Action agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.